

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE SEGOU
Cercle de San
Commune rurale de Ouolon

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE OUOLON

2007- 2011

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Mars 2007

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le secteur agricole de la commune de Ouolon à l'instar du secteur agricole malien a connu une croissance au cours des quinze dernières années. Malgré cette performance de la production agricole, bon nombre de personnes souffrent de la sous alimentation. La diversification dans l'alimentation est limitée dans la commune.

Au Mali, les populations pauvres vivent essentiellement en milieu rural. Cette pauvreté limite l'accès d'une grande partie la population à la nourriture.

Les causes de l'insécurité alimentaire dans la commune sont nombreuses. On peut citer entre autres : les calamités naturelles à savoir les déprédateurs, les sécheresses ponctuelles ; la pauvreté et les maladies etc.

C'est compte tenu de tous ces facteurs que la commune de Ouolon a décidé d'élaborer un plan de sécurité alimentaire en vue d'assurer une sécurité alimentaire de la population.

L'objectif visé à travers cette activité est de doter la commune d'un instrument de planification et de négociation afin d'assurer la sécurité alimentaire dans la commune.

METHODOLOGIE

Le processus d'élaboration du Plan de Sécurité Alimentaire a commencé par la formation pendant 72 heures :

des élus et agents communaux des collectivités territoriales de San
des chefs de services locaux, dans la maison des jeunes à San.
des représentants des associations de jeunes et de femmes et autres.

Les thèmes ont porté sur :

la définition du concept de sécurité alimentaire,
les piliers de la sécurité alimentaire à savoir : la disponibilité des aliments, l'accès aux aliments, l'utilisation des aliments et la stabilité dans l'approvisionnement,
les étapes d'élaboration du plan de sécurité alimentaire.

Un atelier de planification a réunit pendant deux jours tous les conseillers communaux, les représentants des Chefs de village, des associations de femmes et de jeunes pour discuter des problèmes / contraintes des solutions liées à la sécurité alimentaire dans la commune

Le conseil communal, après de larges explications du document dont il a participé d'ailleurs à l'élaboration a adopté le présent plan

OBJECTIFS :

Le programme de sécurité alimentaire vise à :

- Doter les communes d'un programme structurel de sécurité alimentaire réfléchi et élaboré par les communautés concernées
- Amener les communes à sortir des aides d'urgences

Description sommaire de la commune

a) Situation de la commune

La commune de Ouolon est située dans le cercle de San.

Elle est limitée :

A l'Est par le cercle de Djenné ;

A l'Ouest par la commune rurale de Siéla ;

Au Nord par la commune rurale de Sy ;

Au sud par la commune urbaine de San.

Le chef lieu de la commune se trouve à 10 Km à l'Est de Dougouni, village situé au bord de la piste latéritique qui traverse Sy pour terminer sa course dans la commune rurale de Saï (cercle de Djenné).

b) Organisation administrative

La commune de Ouolon créée par la loi N° 96- 059/AN RM du 04 Novembre 1996 est gérée par un Conseil Communal de 11 membres et un bureau communal de 04 membres.

La commune est composée de treize (13) villages pour une population de 11 696 habitants dont 5 802 femmes (source RGPH 1998 Estimation DRPSIAP 2007).

La population qui la compose sont : les bambara, les bobos, les peulhs et les bozos.

Les activités socioéconomiques

L'agriculture : zone non cotonnière, la culture du mil est la principale activité pratiquée et est très productive. En effet la commune de Ouolon est considérée comme l'un des greniers du cercle de San. il faut noter la baisse considérable de la productivité ces deux dernières années à cause de la mauvaise pluviométrie.

L'élevage : elle n'est pas moins important à cause de la richesse du cheptel en petits ruminants.

La pêche : elle est pratiquée pendant toute la période de l'année dans les villages riverains qui sont d'ailleurs les principaux pourvoyeurs de poissons aussi frais que fumés du cercle de San.

L'artisanat : les activités artisanales ne sont pas assez développées. Les besoins en matériels agricoles et leurs pièces de rechange sont satisfaits par les forgerons.

Le commerce : le commerce est peu développé à cause de l'enclavement de la commune. Cependant les deux gros villages de la commune possèdent des marchés ou foires hebdomadaires : Ouolon, le vendredi et Niénou le samedi. Mais ces deux foires sont presque inaccessibles pendant l'hivernage.

c) Les activités socio économiques

L'agriculture : zone non cotonnière, la culture du mil est la principale activité pratiquée et est très productive. En effet la commune de Ouolon est considérée comme l'un des greniers du cercle de San. il faut noter la baisse considérable de la productivité ces deux dernières années à cause de la mauvaise pluviométrie.

L'élevage : elle n'est pas moins important à cause de la richesse du cheptel en petits ruminants.

La pêche : elle est pratiquée pendant toute la période de l'année dans les villages riverains qui sont d'ailleurs les principaux pourvoyeurs de poissons aussi frais que fumés du cercle de San.

L'artisanat : les activités artisanales ne sont pas assez développées. Les besoins en matériels agricoles et leurs pièces de rechange sont satisfaits par les forgerons.

Le commerce : le commerce est peu développé à cause de l'enclavement de la commune. Cependant les deux gros villages de la commune possèdent des marchés ou foires hebdomadaires : Ouolon, le vendredi et Niénou le samedi. Mais ces deux foires sont presque inaccessibles pendant l'hivernage.

Infrastructures existantes sont :

- Deux (2) écoles publiques (premier cycle) ;
- Trois (3) écoles communautaires (premier cycle) ;
- Un (2) CED ;
- Un (1) CSCOM ;
- Dix neuf (19) forages équipés (dont 10 fonctionnels) ;
- Sept (7) puits à grand diamètre.

d) Potentialités de développement

La route reliant Bélénytiègni à Niénou,
les marchés hebdomadaires de Ouolon et Niénou
les bas-fonds de Ouolon, Niamina,
Aménagées, ces potentialités peuvent être des facteurs contribuant au développement de la commune.

e) Contraintes de la commune

La commune de Ouolon dans son élan de développement est confrontée à d'énormes difficultés qui sont entre autres :

- l'enclavement ;
- le faible revenu des populations ;
- L'insuffisance de salles de classe.

Contraintes liées à la sécurité Alimentaire

TABLEAU DE DIAGNOSTIC

PILERS	ATOUTS/POTENTIALITES	CONTRAINTES/PROBLEMES	SOLUTIONS PROPOSEES
DISPONIBILITE	Terres cultivables	Déficit pluviométrique	Introduire des variétés précoces
		Dégradation des terres	Protéger les jeunes pousses Mises en défens des arbres Reboiser Utiliser la fumure organique
	Plaines aménageables	Insuffisance d'eau dans la plaine	Assurer la mise en eau dans la plaine
		Plaine non aménagée	Aménager la plaine
	Marres	Tarissement précoce	Sur creuser des mares
	Cheptel	Insuffisance de pâturages	Pratiquer la bourgou culture Intensifier l'élevage Respecter les conventions
ACCES	Existence de périmètres maraîchers	Difficultés d'abreuvement des animaux	Creuser des puits à grand diamètre
		Insuffisance d'infrastructures d'élevage	Construire des parcs de vaccination
		Insuffisance de périmètres maraîchers	Aménager des périmètres pour le maraîchage
ACCES	Petit commerce	Mauvaise gestion financière	Renforcer la capacité de gestion des commerçants
	Artisanat	Faible technique de transformation	Renforcer la technique et les capacités de production des artisans
	Existence de marchés hebdomadaires	Faible pouvoir d'achat	Développer des activités génératrices de revenus
	Pistes rurales	Pistes impraticables pendant l'hivernage	Aménager des pistes rurales
UTILISATION	Existence de céréales	Mauvaise gestion des céréales	Sensibiliser les populations à la bonne gestion des céréales
	Existence de légumes, poissons, produits de cueillette	Manque de suivi du système nutritionnel	Créer des centres de système de suivi nutritionnel
STABILITE	Existence de banques de céréales	Mauvaise gestion des banques	Renforcer les capacités des comités de gestion

Plan quinquennal de sécurité alimentaire de la Commune Rurale de Ouolon (période 2007-2011)

CONTRAINTES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	INDICAT.	COUT En milliers de F CFA	LOCAL.	INTERV.	PERIODE	RESP.
DISPONIBILITE									
Déficit pluviométrique	Augmenter la production en vue d'assurer l'auto suffisance alimentaire	Introduction de semences sélectionnées - Achat pour mettre à la disposition des paysans sensibiliser les paysans à aller vers l'utilisation des semences améliorées	Les semences sélectionnées sont accessibles aux paysans	le stock Le prix	4 000	Commune	Service semencier commune	2007 à 2009	Maire
Dégradation des terres	Restaurer les terres	- Protection des régeration naturelles - Reboisement 5 ha - Mise en place des brigades de surveillance	- 5 ha sont reboisés - des brigades de surveillance sont mises en place et fonctionnent	-Superficie reboisée - nombre de brigades fonctionnelles	2 000 2 200	Ouolon, Nienou, Wéso, Niamina, Tiéguénana Commune	SCN	2007 à 2009	Maire
Insuffisance d'eau dans la plaine	Produire du riz	Creusement 22 Kms de canal	22 Km de canal creusés	Nombre de Km creusé	367 245	Commune	PMB, FODESA	2009-2011	Maire
Plaine non aménagée	Aménager la plaine pour la production de riz	Aménagement de 100 ha de plaine	100 ha aménagés	Superficie aménagé	300 000	Ouolon, Nienou, Wéso, Kouya-Bamana	SCN,Service agricole, PMB, FODESA	2008-2011	Maire
Tarissement précoce	Avoir de l'eau dans les mares en toute saison	Surcreusement de cinq (5) marres	L'eau est disponible dans les mares en toute saison	Mares sur creusées	60 000	Ouolon, Simina, Tiéguénana, Nienou	SCN,Service agricole, PMB, FODESA	2008-2010	Maire
Difficultés d'abreuvement des animaux	- Avoir suffisamment de points d'eau pour l'abreuvement du bétail - Mettre l'eau potable à la disposition des populations	Creusement de 3 puits à grand diamètre	- Les conditions d'abreuvement des animaux sont améliorées - l'eau potable est disponible	Nombre de puits à grand diamètre	30 000	commune	Commune, ANICT, PNIR	2008-2010	Maire
Insuffisance de pâturages	Améliorer l'alimentation des animaux	Aménagement de 30 ha de bourgou	Pâturages disponibles pour les animaux	Superficie aménagée	5 000	Commune	Service vétérinaire, agricole, commune	2007- 2011	Maire
Insuffisance d'infrastructures	Disposer d'infrastructures	Construction de deux parcs de vaccination	2 parcs de vaccinations construits	-Nombre de parcs construits	1 000	Ouolon, Nienou Commune	Service vétérinaire,	2009- 2010	Maire

d'élevage	adéquates pour un élevage productif	- Délimitation de 13 couloirs de passage	- 13 couloirs de passage délimités	- couloirs délimités	750	commune	agricole, commune		
Insuffisance de périmètres maraîchers	Générer des ressources financières pour les populations	Aménagement de 13 ha de périmètres maraîchers	13 ha aménagés	Superficie aménagée	65 000	13 villages	Commune, FODESA, PMB	2008- 2010	Maire
ACCES									
Mauvaise gestion financière	Améliorer la gestion financières des ressources dont disposent les populations	Formation de 75 commerçants en techniques de mobilisation et gestion de leurs ressources financières	75 commerçants sont formés	Nombre de commerçants formés	850	Commune	commune	2008	Maire
Faible technique de transformation	Rendre les artisans plus compétitifs	- Construction d'un centre multifonctionnel - Formation de 15 artisans	Un centre est construit 15 artisans formés	Le centre Nombre d'artisans formés	10 000 250	commune	ANICT, Commune, partenaires tech. Et financier	2008- 2009	Maire
Faible pouvoir d'achat	Augmenter le pouvoir d'achat des populations	Octroi de crédits pour les AGR	12 associations ont octroyés un crédit pour initier les AGR	Nombre d'associations	24 000	commune	Commune, partenaires tech. Et financier	2007- 2011	Maire
Pistes impraticables pendant l'hivernage	Faciliter l'accès à la commune en toute saison	Aménagement de 30 Kms de pistes rurales	30 Km de pistes rurales aménagés	Nombre de Km aménagés	15 000	Commune,	Commune, ANICT	2010	Maire
UTILISATION									
Mauvaise gestion des céréales	Améliorer la gestion des produits céréaliers	- Sensibilisation les populations à la bonne gestion des céréales en émissions radios	2émissions radios diffusées par an	Nombre d'émissions par an	500	commune	Commune, service agricole	2007- 2011	Maire
Manque de suivi du système nutritionnel	Améliorer les habitudes alimentaires des population	- Création de 1 centre de suivi nutritionnel	1 centre de suivi nutritionnel créé	Nombre de centre	500	Commune,	Commune, CSREF	2008	Maire
STABILITE									
Mauvaise gestion des banques	Rentabiliser les banques de céréales	Formation 2 comités de gestion des banques	2 comités de gestion formés	Nombre de personnes formées	600	Commune,	Commune, service agricole	2008-2009	Maire
TOTAL					888 895				

VII. Stratégie de la mise en oeuvre du plan

Pour garantir l'atteinte des objectifs assignés dans le présent plan le conseil communal :

- * doit le ventiler à tous les partenaires techniques de la collectivité
- * Faire une large diffusion du document.
- * doit, de commun accord avec la communauté et les partenaires techniques et financiers, élaborer des mécanismes de mobilisation des ressources financières pour la réalisation des actions retenues dans le plan au cours des ateliers annuels de concertation.

VIII. Mécanisme de suivi/ Evaluation des projets

Pour assurer le suivi/évaluation, une commission technique sera mise en place. Conformément aux dispositions de la loi 95-034 portant code des collectivités territoriales en République du Mali, cette commission fournit un rapport d'étape sur l'exécution du plan au conseil communal afin de permettre une prise de décision conséquente pendant les sessions ordinaires.

A ce titre, la commission doit être dotée de moyens pour permettre son bon fonctionnement. Avant l'élaboration du budget de l'année suivante, la commission doit fournir un bilan sur l'état d'exécution du plan opérationnel de l'année en cours.

IX. Mode de gestion des projets

Pour la mise en œuvre des projets retenus, un comité de gestion sera mis en place et formé à la maîtrise d'ouvrage. Ce comité doit faire un compte rendu fidèle à la commission technique de suivi du plan

Le financement des projets sera assuré par l'apport des communautés bénéficiaires (matériels et/ou financiers), de la commune d'une part, des partenaires de la collectivité (ONG, Jumelage ...) et de l'Etat d'autre part.